KINNEAR'S MILLS

Directeur.trice des travaux publics

La municipalité de Kinnear's Mills désire recruter une personne pour occuper le poste de directeur.trice des travaux publics. Sous la responsabilité de la directrice générale, le titulaire du poste assume des responsabilités reliées à la réalisation de mandats dans le champ d'expertise de ce secteur d'activités.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités de son département ;
- Assurer la préparation, exécuter la planification et la réalisation des travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments municipaux ;
- Effectuer le déneigement des cours des bâtiments municipaux ;
- Procéder à l'inspection des infrastructures municipales (chemins, ponts, ponceaux, signalisation) et recommander les travaux à exécuter ;
- Effectuer la glace de la patinoire et veiller à son entretien ;
- Réaliser les travaux de voirie ou surveiller et contrôler la qualité des travaux réalisés par les entrepreneurs ;
- Assurer la qualité opérationnelle des équipements, machineries et outils et en contrôler les inventaires ;
- Répondre aux plaintes des citoyens ;
- Effectuer des tâches de recherche et de communication (ex. : demande de soumissions, renseignements demandés à d'autres municipalités, présentation du budget et de projets au conseil, appels concernant l'entretien en voirie, etc.)
- Assurer l'entretien de la voirie ;
- Voir à l'exécution des décisions du conseil et de la direction générale dans son service et assurer un suivi ;
- S'assurer que les projets et les opérations découlant de sa direction sont menés à terme et selon les normes et standards établis ;
- Circuler régulièrement sur le territoire de la municipalité pour relever les défectuosités ou anomalies ;
- Assurer sa disponibilité lors de situations d'urgence ;
- Assurer les activités reliées à l'approvisionnement et assumer la gestion des inventaires ;
- Exécuter toutes autres tâches connexes à ces devoirs et responsabilités, à la demande de son supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Posséder une formation dans un domaine relié à l'emploi ou l'expérience équivalente ;
- Posséder trois (3) années d'expérience pertinente reliée à la voirie et/ou aux travaux publics ; (un atout)
- Démontrer de la rigueur, des bonnes capacités pour la planification et l'organisation des opérations ;
- Leadership et capacité à prendre des décisions ;
- Savoir faire preuve de flexibilité, de polyvalence et d'une grande disponibilité ;
- Faire preuve d'éthique professionnelle ;
- Être en mesure d'opérer de la machinerie outils lors de travaux municipaux ;
- Détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail de 30 à 40 heures par semaine, selon la période de l'année ;
- Disponibilité requise en dehors des heures normales de travail en cas d'urgence ;
- Période de probation d'un (1) an ;
- Avantages sociaux : assurances collectives, congés sociaux, téléphone cellulaire fourni, remboursement des vêtements de travail, etc. ;
- Salaire compétitif, établi en fonction de l'expérience ;
- Camion fourni par la Municipalité (à noter que le véhicule doit demeurer au bureau municipal en dehors des heures de travail).

Entrée en fonction : janvier 2027

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Veuillez communiquer avec Mme Alexandra Gosselin au 418 424-3377, poste 102, ou par courriel à info@kinnearsmills.com.

Pour postuler :

Faites parvenir votre curriculum vitæ (CV) au plus tard le **7 décembre 2026**, par courriel à info@kinnearsmills.com ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Kinnear's Mills
120, rue des Églises
Kinnear's Mills (Québec) G0N 1K0